



Soutenir la justice réparatrice en Afrique centrale

David et Suzie Shantz

Nous étions en fin d'après-midi, le mardi 4 mars 2008, à Kigali, au Rwanda, lorsque M. Kofi Hagan, directeur de Vision mondiale Rwanda, a accepté de nous rencontrer. Nous revenions tout juste de la région de Butare, située dans la partie sud du Rwanda.

Nous nous sommes présentés et lui avons parlé de la visite que nous avons rendue, plus tôt dans la journée, aux responsables du projet de construction de maisons pour les veuves du génocide. Il nous a écoutés avec beaucoup d'attention. Nous lui avons expliqué que nous étions allés dans la région de Butare pour en apprendre un peu plus sur ce projet, dans le cadre duquel des agresseurs et des survivants du génocide construisent des maisons pour des femmes qui ont perdu leur mari, leur maison et leur honneur.

Nous avons confié à M. Hagan que notre intention, en venant au Rwanda, au Burundi, en République démocratique du Congo et au Cameroun, était de faire connaître les principes de la justice réparatrice en organisant des séminaires avec des aumôniers de prison, en tenant des réunions avec des agresseurs, en écoutant des victimes et en rencontrant des représentants des autorités gouvernementales et des dirigeants de groupes religieux.

Il nous a encouragés à poursuivre notre travail et nous a dit, sur un ton prophétique : « La façon dont nous réintégrerons les agresseurs dans la société sera la clé de notre succès ou la raison de notre échec. » M. Hagan a décrit en une phrase l'espoir et l'importance que nous devons placer dans l'aide aux agresseurs et à ceux qui travaillent avec eux.

Cette phrase est en parfait accord avec la vision de Juste.Équipage, un organisme qui a été créé et

est dirigé par le Dr Pierre Allard et son épouse Judy. Sa mission est de former les aumôniers de prison et de promouvoir les principes de la justice réparatrice.

Juste.Équipage est un organisme sans but lucratif voué à l'éducation, à la formation et à la sensibilisation des aumôniers de prison et des intervenants dans le domaine de la justice réparatrice. Dans le nom de l'organisme, « juste » fait référence à « justice » et aussi au fait que notre mission est « juste ».

Il est difficile de savoir jusqu'où aller lorsque nous souhaitons aider les autres. « Nous avons tant et ils n'ont rien. Serions-nous prêts à travailler dans de telles conditions? », demandent Pierre et Judy, qui pensent qu'il vaut mieux risquer de trop donner.

L'équipe de Juste.Équipage est formée de Pierre et Judy Allard, Jeff Denault, Emmanuel Krebs, Marylene Tetu, Eileen Henderson et David et Susie Shantz, du Canada; de Philippe Landenne, de Belgique; et de John Ngabo Segasinde, coordonnateur local au Rwanda.

Beaucoup d'organismes d'aide étrangers étaient sur place, mais nous étions, à notre connaissance, les seuls à travailler avec les aumôniers de prison. Nous n'avons pas essayé d'imposer nos principes, mais avons plutôt encouragé nos hôtes à redécouvrir des valeurs qui étaient pour la plupart déjà présentes dans leurs traditions. Il y a toujours beaucoup de souffrance au Rwanda. Notre enseignement se devait d'être très rigoureux, pratique, universel et pastoral. Grâce à la compétence des membres de l'équipe, ces objectifs ont été atteints. Les participants ont reconnu que les principes de la justice réparatrice pouvaient tout à fait être appliqués à leur situation.

Toutes les présentations ont dû être traduites en swahili ou en kinyarwanda. Nous devons nous assurer que tous les participants avaient bien compris la signification des mots clés des présentations.

Les prisons que nous avons visitées étaient toutes surpeuplées. La prison de Goma, en République démocratique du Congo, qui a été construite en 1930 pour 150 détenus, accueille maintenant plus de 600 hommes et 30 femmes, dont certaines ont avec elles leurs enfants. Nous leur avons apporté de la nourriture, des médicaments et des couvertures.

Judy a accompagné Eileen et Susie auprès d'un groupe de femmes victimes d'ostracisme à Kigali, au Rwanda. Ce groupe a été créé par une enseignante à la retraite, Mama Sophia, qui voulait aider les femmes à subvenir à leurs besoins en leur apprenant à coudre. Grâce aux dons d'amis canadiens, nous avons acheté à Kigali deux machines à coudre à pédale, une machine à tricoter et du tissu.

Les femmes ont éprouvé un certain réconfort en chantant, en priant, en étudiant la Bible et en parlant de leurs expériences personnelles. Elles ont aimé chanter en français, mais ont ressenti un lien encore plus fort lorsque Susie a chanté avec elles en kinyarwanda. C'était très gratifiant de constater leur excitation au fur et à mesure qu'elles faisaient des progrès en couture. Beaucoup de ces femmes marchaient jusqu'à sept kilomètres par jour avec leur bébé sur le dos pour participer à cette activité. Susie leur a expliqué que c'était l'exemple de sa mère qui l'avait inspirée. Alors qu'elle était veuve avec quatre enfants, la mère de Susie partageait avec ses voisins le peu qu'elle avait.

Les gens étaient tellement heureux de ce que nous leur apportions. La justice réparatrice peut aider à rétablir des relations brisées, mais elle peut faire plus. En Afrique, il y a de nombreux enjeux complexes. Philippe Landenne nous a rappelé lors de sa présentation sur la Charte africaine des droits de l'homme que la justice réparatrice doit également servir à régler les problèmes qui causent les injustices sociales.

Inscrivez-vous au symposium sur la Justice réparatrice

qui aura lieu à l'Hôtel Delta, Kitchener, Ontario, le 19 et 20 novembre 2008

<http://www.cjiwr.com/>